

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 septembre 2018

MA SANTE 2022, Un engagement collectif

Le Conseil national de l'Ordre des pédicures-podologues s'associe aux grands axes de la réforme portée par le président de la république, Emmanuel MACRON, le 18 septembre dernier, augurant de la transformation du système de santé.

Invité à l'Elysée en présence des ministres des Solidarités et de la Santé, de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'innovation, Madame Agnès BUZYN et Madame Frédérique VIDAL, Eric PROU président de l'Ordre des pédicures-podologues exprime sa satisfaction à l'annonce de plusieurs mesures préconisées. Il assure que l'Ordre entend être un acteur engagé pour la profession notamment sur les axes relatifs :

- aux parcours de soins,
- à la prévention,
- à la coopération entre professionnels de santé, le déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS),
- au rapprochement ville-hôpital
- au décroisement des formations initiales
- aux démarches qualité, (action de l'Ordre initiée auprès des cabinets de pédicurie-podologie depuis 2015)
- à la révision de la nomenclature des actes professionnelles et de la liste des produits et prestations
- au déploiement des pratiques avancées pour la profession

Autant de sujets pour lesquels depuis plusieurs années l'Ordre apporte réflexions et contributions auprès des pouvoirs publics et des représentants du gouvernement. Il entend poursuivre dans cette voie pour l'application concrète de ces mesures dans la loi.

Les mesures portant sur les travaux en cours sur l'universitarisation des professions paramédicales auxquels l'Ordre participe dans le cadre d'un Comité de pilotage de la mission interministérielle remportent une totale adhésion de l'institution ordinaire. L'ONPP a par ailleurs mis en place un groupe de travail rassemblant tous les acteurs de la profession pour remettre des recommandations constructives et consensuelles sur le processus d'universitarisation.

Contacts Presse :

Camille COCHET
01 45 54 53 79
camille.cochet@cnopp.fr

Virginie LANLO
01 45 54 73 36
06 82 11 43 83
virginie.lanlo@cnopp.fr